

Réf: Dossier N° 161938

## Avis de constitution

### SOCIETE SOCIETE « MANSO-AFRICA SARL »

Siège social Abidjan, Yopougon, ABIDJAN YOPOUGON MAROC,  
EN FACE DU GROUPE SCOLAIRE AYEWA, Lot 5434, Ilot 7002

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 21/10/2022 , et enregistrés au CEPICI le 24/10/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « MANSO-AFRICA SARL »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE :

- COMMERCE GENERAL
- INTERMEDIATION COMMERCIALE
- IMPORT / EXPORT
- COMMERCE ACCESSOIRES MEDICOTECHNIQUES
- CONSEILS /

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 3,000,000 F CFA divisé en (300.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 300 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Yopougon, ABIDJAN YOPOUGON MAROC,  
EN FACE DU GROUPE SCOLAIRE AYEWA, Lot 5434, Ilot 7002

Dirigeant(s) : M DIABY AHMED (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-10998 du 29/11/2022 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°66721/GTCA/RC/2022 du 29/11/2022

